



SOMMAIRE

- 27^e Session extraordinaire du Comité de Coordination : validation du Projet 1
- Ateliers nationaux de validation des PA de mise en œuvre de l'avis du TIDM 3
- Nouveau site internet de la CSR/P 4
- Portail Dashboard 4
- Registre sous régional des navires de pêche industrielle 4
- Opération de Surveillance des Pêches « Pedro Cardoso Nanco » 5
- Ateliers nationaux de mise en place des Comités nationaux de suivi de l'indice de la gouvernance des ressources marines et côtières et de la cohérence des politiques de pêche 7
- Campagne « Bass M129 » 9
- ICAWA 2016 et 2017 9
- AWATOX révèle les niveaux de micro plastique inattendus dans les eaux du littoral 10
- AWA et la Convention d'Abidjan signent un accord de collaboration 10
- AWA et PREFACE proposent CS4AWA au JPI-ERA4CS sur le thème des services climatiques 11
- EXPOMAR 2016 11
- 6^e réunion du Comité de Pilotage Régional du PRAO 12
- Atelier de post-déploiement du Dashboard 13
- La CSR/P à la CoP 17 de la CITES 14
- Mission de sensibilisation sur l'importance de l'inscription d'une espèce de raie et de deux espèces de requins à l'Annexe II de la CITES 14

Rédaction :
Equipe de la CSR/P

Responsable de la publication :
Mame Fatou TOURE
Communication & Relations Publiques

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA CSR/P

Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann, Sénégal

Tél. : +221 33 864 04 75- Fax : +221 33 864 04 77

E-mail : spcsrp@spcsrp.org

Site web : www.spcsrp.org

Activités du Secrétariat Permanent

27^e Session extraordinaire du Comité de Coordination : le Projet de Convention Suivi, Contrôle et Surveillance de la CSR/P et ses Protocoles additionnels validés



Les travaux de la 27^e Session extraordinaire du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches (1^{er}-3 août 2016, Banjul, République Islamique de Gambie) se sont conclus par la validation du projet de Convention Suivi, Contrôle et Surveillance (Convention SCS) et de ses Protocoles additionnels portant sur le Registre sous-régional des navires de pêche industrielle incluant la liste des navires de pêche INN, les échanges d'informations entre les Etats membres et le Programme des Observateurs à compétence sous régionale.

Cette 27^e session extraordinaire élargie au Ghana et au Liberia, et réunie sur financement du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) avait pour objectif l'examen et la validation du projet de Convention de Suivi, Contrôle et Surveillance (Convention SCS) et de ses protocoles additionnels (Protocole portant sur le registre sous régional des navires de pêches ; Protocole portant sur le Programme Observateur à compétence sous- régionale ; Protocole portant sur l'échange d'informations).

La convention SCS et ses protocoles additionnels en plus d'être un important instrument SCS, est une composante essentielle du DASHBOARD, une partie intégrante du registre international des navires de pêche en cours d'élaboration par la FAO et un important levier de pérennisation du financement du SCS dans la zone CSR/P par la génération de fonds via le Registre sous régional des navires de pêche et le Programme des observateurs à compétence sous régionale.

Les membres statutaires du Comité de Coordination des Etats membres (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone), les Responsables des structures nationales SCS des Etats membres de la CSR/P, du Ghana et du Liberia, les Juristes et/ou conseillers juridiques des Ministères en charge des pêches des Etats membres de la CSR/P, les Coordonnateurs nationaux du PRAO, les Représentants de l'Unité SCS de la Gambie, et le Secrétariat Permanent ont pris part à cette importante session.



(suite)

Les travaux de la 27^e Session extraordinaire du Comité de Coordination de la Commission Sous Régionale des Pêches (1^{er}-3 août 2016 , Banjul, République Islamique de Gambie) se sont conclus par la validation du projet de Convention Suivi, Contrôle et Surveillance (Convention SCS) et de ses Protocoles additionnels portant sur le Registre sous-régional des navires de pêche industrielle incluant la liste des navires de pêche INN, les échanges d'informations entre les Etats membres et le Programme des Observateurs à compétence sous régionale.

Cette 27^e session extraordinaire élargie au Ghana et au Liberia, et réunie sur financement du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) avait pour objectif l'examen et la validation du projet de Convention de Suivi, Contrôle et Surveillance (Convention SCS) et de ses protocoles additionnels (Protocole portant sur le registre sous régional des navires de pêches ; Protocole portant sur le Programme Observateur à compétence sous- régionale ; Protocole portant sur l'échange d'informations).

La convention SCS et ses protocoles additionnels en plus d'être un important instrument SCS, est une composante essentielle du DASHBOARD, une partie intégrante du registre international des navires de pêche en cours d'élaboration par la FAO et un important levier de pérennisation du financement du SCS dans la zone CSRP par la génération de fonds via le Registre sous régional des navires de pêche et le Programme des observateurs à compétence sous régionale.

Les membres statutaires du Comité de Coordination des Etats membres (Cabo Verde, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone), les Responsables des structures nationales SCS des Etats membres de la CSRP, du Ghana et du Liberia, les Juristes et/ou conseillers juridiques des Ministères en charge des pêches des Etats membres de la CSRP, les Coordonnateurs nationaux du PRAO, les Représentants de l'Unité SCS de la Gambie, et le Secrétariat Permanent ont pris part à cette importante session.

Le Projet de Convention SCS soumis à l'examen innove par les dispositions et particularités suivantes :

- la prise en compte de l'ensemble des préoccupations des Etats membres en matière de SCS ;

- la clarification des dispositions contenues dans les conventions internationales ;
 - l'institution pour la première fois d'un Registre sous-régional des navires et d'un programme Observateur à compétence sous-régionale ;
 - l'institution de cartons jaune et rouge contre les adeptes de pêche INN à l'échelle-sous régionale ;
- l'institution de poursuites administratives.

Le Projet de Protocole sur le Registre Sous Régional des Navires de Pêches présente le registre sous-régional comme un outil d'aménagement et de gestion. Il définit les modalités d'inscription au registre sous régional des navires de pêches, ainsi que les types de navires visés par l'inscription dans le registre.

Le Projet de Protocole sur le Programme Observateur des Pêches à compétence sous régionale définit le statut et la mission de l'observateur des pêches à compétence sous régionale, le champ d'action de l'observateur des pêches à compétence sous régionale et les attentes des Etats membres sur le Programme Observateur des pêches à compétence sous régionale.

Enfin, le **Projet de Protocole sur l'échange d'informations** définit l'importance de l'échange d'information et le cadre et la nature des informations à échanger entre les Etats membres. Il institue le VMS régional, le DASHBOARD et les systèmes électroniques de collecte, d'analyse et d'échange d'informations. Les discussions suscitées par la présentation de ces projets de documents ont permis d'examiner tous les articles, et de faire des observations portant sur la forme et le fond sans pour autant remettre en cause le contenu et la pertinence des quatre documents, et d'y apporter des amendements.

A l'issue des débats, le Comité de Coordination a validé les quatre (04) projets de documents sous réserve d'y intégrer les amendements retenus. Cette validation est la dernière grande étape avant la soumission du document final incluant les observations à la Conférence des Ministres pour son adoption.

Pour plus d'information: www.spcsrp.org■

Ateliers nationaux de validation des Plans d'action nationaux et sous-régional de mise en œuvre de l'avis du TIDM

D'avril à juin 2016, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a organisé, avec l'appui de l'Administration Océanique et Atmosphérique Nationale des États-Unis d'Amérique (NOAA), une série de consultations nationales de ses Etats membres. L'objectif était d'élaborer les Plans d'actions nationaux de mise en œuvre de l'Avis du Tribunal international du droit de la mer-TIDM (PAN-TIDM) sur la base des préoccupations nationales en matière de lutte contre la pêche illégale et de gestion durable des stocks partagés, et de valider les composantes du Plan d'actions sous-régional de mise en œuvre de l'Avis du TIDM (PAR-TIDM). A partir des composantes du PAR-TIDM, un plan d'actions complet sera élaboré et soumis à la validation du Comité de Coordination et de la Conférence des Ministres de la CSRP avant d'être présenté aux Partenaires Techniques et Financiers.

Rappelons que 02 avril 2015, le TIDM avait rendu un avis consultatif sur la requête soumise par la CSRP, qui visait à conseiller ses États membres sur les meilleurs moyens institutionnels et juridiques d'éradication de la pêche INN et sur la gestion durable des stocks partagés et d'intérêt commun dans l'espace de la CSRP. Cette requête entraine dans le cadre de la mise en œuvre effective de la Convention CMA telle que révisée en 2012, et visait plus précisément à clarifier le régime juridique international qui encadre la pêche INN et à définir les obligations de l'Etat côtier pour une gestion durable des stocks partagés.

Dans chaque pays, les travaux ont permis de valider les Plans d'actions nationaux et le projet de Plan d'actions sous-régional qui compilent et planifient les actions institutionnelles, juridiques, scientifiques et techniques ciblées par la CSRP et ses Etats membres pour une bonne mise en œuvre de l'avis. Les ateliers ont vu la participation du personnel-clé des Ministères en charge de la Pêche des Etats membres (Directeurs des Pêches, de la Surveillance et de la Recherche ; Conseiller juridique ; représentants des organisations professionnelles).■



Atelier de la Sierra Leone, le 3 mai 2016, à Freetown



Atelier du Sénégal, le 27 avril 2016 à Dakar

Nouvelle version du site internet de la CSR/P



La Commission Sous Régionale des Pêches va procéder au lancement de la nouvelle version de son site internet www.spcsrp.org, à l'issue du processus de refonte initié depuis quelques mois.

Attractif et développé avec les toutes récentes technologies de création de site web, ce nouveau site, disponible en français, anglais et portugais, offre aux visiteurs un contenu à la fois riche et varié, mis à jour, et classé selon des thématiques précises facilitant l'accès à l'information dès la page d'accueil. La structure de la nouvelle charte graphique est conçue de manière à faciliter la navigation et à permettre l'accès aux informations importantes (actualités, rapports, publications, bases de données, etc...) et autres documents qui sont ainsi consultables ou téléchargeables.

La rubrique « Multimédia » propose la page Youtube remise à neuf, ainsi que de nouvelles pages Facebook et Twitter. Le compte twitter de la CSR/P est alimentée grâce à agrégateurs de flux Netvibes et Google Alertes. La page Twitter recouvre une information large et exhaustive sur les pêches dans la zone CSR/P et plus largement sur l'Afrique de l'Ouest (News, articles et publications, données scientifiques et multimédia).

Les visiteurs sont invités à participer à la vie du site, par les forums de discussions, disponibles dans les trois langues du site, ou par la page « Contribution ». Enfin, les flux RSS permettent aux visiteurs d'être régulièrement informés sur l'ensemble des mises à jour apportées au site, ou de façon plus ciblée sur un type de contenu donné.

Enfin, notez que ce nouveau site internet abrite les entrées de deux outils essentiels pour la pêche dans la sous-région, développés ainsi que le site avec l'appui du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest : le **Portail Dashboard** (Système d'informations sur la pêche) et le **Registre Sous Régional des Navires de Pêche**. ■

Portail Dashboard

Développé avec l'appui du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) financé par la Banque mondiale, le Portail Dashboard (Système d'information sur la pêche), a pour objectif de promouvoir la transparence dans la gestion des pêches et en même temps, de fournir aux Etats des informations pertinentes sur la pêche pour aider à la prise de décision motivée. Il est accessible aux utilisateurs de chaque pays, qui ont suivi en 2016 plusieurs formations leur permettant de bien comprendre cet outil et de mettre en ligne les données relatives à la pêche et classées selon les indicateurs suivants :

- Flottes de pêche ;
- Effort de pêche – Production – Stock ;
- Surveillance et protection des activités de pêche ;
- Exportations ;
- Consommation nationale ;
- Bénéfices économiques par espèces ;
- Bonne gouvernance ;
- Aquaculture ;
- Référentiel de données ;
- Administration (gestion des utilisateurs). ■

Registre sous régional des navires de pêche industrielle

Outil d'aménagement et de gestion halieutique, le Registre sous régional des navires de pêche industrielle est le mécanisme idéal pour le contrôle à l'échelle sous régionale des activités de pêche et de la conformité des navires de pêche qu'aucun Etat membre de la CSR/P, pris isolément, ne peut effectuer efficacement. Il est créé en tant qu'instrument juridique de suivi, contrôle et surveillance des pêches, permettant de donner à la CSR/P et aux Etats membres, les éléments utiles et nécessaires à la prise de décision en vue d'accorder ou de refuser l'accès au port à un navire, d'accorder ou de renouveler une autorisation de pêche ou de pavillon à un navire. ■

Activités des Projets



PROJET GOWAMER

Opération de Surveillance des Pêches « Pedro Cardoso Nanco » : Unis pour contrecarrer la pêche Illicite, Non déclarée et non règlementée

Navires arraisonnés en Guinée au cours de l'opération



Navire chinois CHANG YUAN YU 6



Embarcation de pêche artisanale avancée

La Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée et le Sénégal, membres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) se sont unis pour contrecarrer la pêche illicite, non déclarée et non règlementée, du 28 août au 1^{er} septembre 2016, dans le cadre de « l'Opération Pedro Cardoso Nanco » organisée au titre du projet « Gouvernance, politiques de gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'Ecorégion WAMER (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et Cabo Verde) » financé par l'Union européenne. Le PRAO Guinée Bissau a également participé au financement de l'activité.

L'objectif principal de cette activité majeure de la CSR/P était de contrecarrer la pêche INN par la traque des navires de pêche INN, notamment les navires étrangers qui profitent des faiblesses du dispositif sous régional de surveillance des pêches pour exercer des activités illégales dans la zone CSR/P. Les objectifs secondaires de l'opération étaient les suivants :

- assurer une présence dissuasive dans les ZEE des quatre (04) Etats Membres (EM) concernés, notamment au niveau des zones frontalières ;
- tester les capacités de coopération des EM engagés ;
- mettre en œuvre la Convention de 1993 sur le droit de poursuite maritime et son Protocole d'application.

L'opération « Pedro Cardoso Nanco » a couvert la totalité de la zone maritime allant de la frontière Nord de la Gambie à la frontière Sud de la Guinée, englobant ainsi les Zones Economiques Exclusives (ZEE) de la Gambie, de la Guinée Bissau de la Guinée et la partie Sud de la ZEE du Sénégal.

Un Poste sous-régional de coordination des opérations (PSR/CO) a été mis en place à Bissau et un Poste Avancé (PA) à Conakry. Ils ont été animés par le personnel du Département Suivi, Contrôle et Surveillance de l'Aménagement des Pêches de la CSR/P (DSCSA) et par les Chargés des Opérations des structures SCS des pays concernés.

L'opération a enregistré la participation d'un expert de l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP).

En plus du réseau radio sous-régional, les EM participants ont mis en œuvre les moyens suivants :

- **Gambie** : Vedette KUNTA KINTE de la Marine nationale de la Gambie
- **Guinée Bissau** : Vedette NDJAMBA MANE et les systèmes VMS et AIS de la FISCAP.
- **Guinée** : Vedettes P200 et P250 de la Marine nationale de Guinée et les systèmes VMS et AIS du CNSP.
- **Sénégal** : Patrouilleur de haute mer FERLO affrété par le PRAO pour venir en appui à la vedette NDJAMBA MANE de la FISCAP; Patrouilleur de haute mer KEDOUGOU affrété par le projet GoWAMER pour venir en appui vedettes P200 et P250 de la Guinée.

(suite)



Patrouilleur de haute mer FERLO du Sénégal



Vedettes P250 ET P200 de la Guinée

Résultats provisoires de l'opération « Pedro Cardoso Nanco » :

Moyens navals	Navires contrôlés	Navires arraisonnés	Motif arraisonnement	Mesures prises	Observations
Vedette NDJAMBA MANE	22 navires de pêche industrielle	04 embarcations	Pêche sans autorisation (permis de pêche)	Escorte au port de Bissau des embarcations arraisonnés	
Vedettes P200 et P250	20 embarcations 14 embarcations de pêche artisanale	08 embarcations de pêche artisanale	Pêche sans autorisation (permis de pêche)	Escorte au port de Conakry des 07 embarcations arraisonnés Application procédure «arraisonnement à vue » pour l'embarcation en fuite	Voir photos
PHM FERLO du Sénégal	22	00			Tous contrôlés dans ZEE Guinée Bissau
PHM KEDOUGOU du Sénégal	04	02	Pêche sans autorisation (licence)	Navire chinois CHANG YUAN YU 6 : un million d'euros avec saisie des captures et des engins de pêche et quatre mois d'immobilisation à quai ; Navire chinois LU JIAO NAN YUAN YU 102 : le double de ce qui est infligé au navire CHANG YUAN YU 6	Application procédure «arraisonnement à vue » pour le navire LU JIAO NAN YUAN YU 102 en fuite

Les membres du Poste Avancé ont été reçus en audience, le 29 août 2016, par le Ministre de la Pêche de la République de Guinée, Président en Exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP. À l'issue de cette audience, le Ministre a tenu une conférence de presse sur l'évènement avant d'instruire son Secrétaire Général de présider la réunion de débriefing du 1^{er} septembre 2016.

Les membres du Poste sous-régional de coordination des opérations (PSRCO) ont été également reçus en audience, le 1^{er} septembre 2016, par le Ministre de la pêche de la Guinée Bissau, audience au cours de laquelle le bilan de l'opération lui a été présenté. Monsieur QUELCH Glenn de EFCA a pris part à cette audience. Pour plus d'information: www.spcsrp.org ■

Ateliers nationaux de mise en place des Comités nationaux de suivi de l'indice de la gouvernance des ressources marines et côtières et de la cohérence des politiques de pêche



La Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP), dans le cadre du Projet GoWAMER/ PNUD « Gouvernance, Politiques de Gestion des ressources marines et réduction de la pauvreté dans l'écorégion WAMER », organise entre septembre et octobre 2016 dans les pays bénéficiaires une série d'ateliers de mise en place des Comités nationaux de suivi de l'indice de la gouvernance des ressources marines et côtières et de la cohérence des politiques de pêche.

La CSRP avait identifié depuis 2011 la « promotion de la cohérence dans les politiques nationales de pêche et leur intégration au niveau régional » comme une des actions stratégiques de l'objectif 5 de son Plan stratégique 2011-2015. Dès 2013, elle avait initié, avec l'appui de la Coopération allemande (GTZ), des missions dans chacun de ses Etats membres pour établir le diagnostic de l'état de la cohérence des politiques nationales de pêche, à l'issue desquelles des rapports nationaux avaient été produits. Des démarches de mise en cohérence des politiques de pêche et de gestion des écosystèmes marins et côtiers ont plus généralement été initiées à plusieurs niveaux par divers partenaires régionaux et internationaux. Cependant, la CSRP, après avoir noté que cette cohérence dans les politiques et le suivi de la mise en œuvre n'étaient pas assurés, s'est proposée d'y remédier en procédant d'abord au diagnostic des politiques de pêche par pays de la CSRP et pour la sous-région, puis à l'actualisation nécessaire.

C'est ainsi que des ateliers exclusivement dédiés au calcul de l'indice national de gouvernance des ressources marines et côtières (RMC) ont été organisés dans les pays bénéficiaires du projet GoWAMER. En complément de ce travail des Equipes Nationales de Mise en Œuvre (ENMO),

et conformément aux objectifs du projet GoWAMER et au PTT de la CSRP, des ateliers nationaux sur la cohérence des politiques de pêche sont organisés en septembre et octobre 2016 sous la coordination de la CSRP, et permettront d'élargir le Comité national « Gouvernance des RMC » et de mettre en place un Comité national UNIQUE, chargé à la fois du suivi de l'indice de gouvernance des ressources marines et côtières et de la cohérence des politiques de pêche.

Ces Comités nationaux sont des instances de concertation, de veille, d'information, de sensibilisation, d'appui et d'orientation mises à la disposition de tous les acteurs concernés directement ou indirectement par la gouvernance des RMC et la cohérence des politiques de pêche. A ce titre, ils donnent des avis techniques sur toutes les questions qui se posent pour que la gouvernance des RMC et la cohérence des politiques dans les secteurs halieutiques soient en ligne de mire pour réformer la gouvernance de ce secteur. Leurs objectifs sont les suivants :

- Assurer le suivi de l'indice de la gouvernance des ressources marines et côtières (RMC) ;
- Jouer un rôle de suivi, de veille et d'alerte sur la cohérence et la gouvernance des politiques des pêche avec la participation de toutes les parties prenantes ;
- Favoriser la participation et la concertation de tous les acteurs aux réflexions et actions stratégiques envisagées dans le secteur ;
- Contribuer au suivi de la mise en œuvre cohérente des programmes et projets qui touchent le secteur de la pêche.

(suite)

Les Comités nationaux de suivi de l'indice de la gouvernance des RMC et de la Cohérence des Politiques dans les secteurs halieutiques sont également un mécanisme pour assurer une approche cohérente et concertée sur :

- la conservation et la gestion des ressources halieutiques ;
- le contrôle de la capacité de l'effort de pêche ;
- la mise en place d'un système de surveillance opérationnel et cohérent.

Quatre niveaux de cohérence entre les politiques de pêche des Etats membres de la CSRFP ont été répertoriés pour être examinés par la CSRFP en étroite collaboration avec les pays :

1. Cohérence de la politique nationale de pêche ;
2. Cohérence de la politique de pêche avec les autres politiques sectorielles ;
3. Cohérence des politiques nationales de pêche avec les politiques sous régionales ;
4. Cohérence des politiques nationales de pêche avec les conventions et politiques internationales.

Pour chaque pays, le Comité national apportera des éléments de réponses aux questions qui se posent pour que la cohérence des politiques dans les secteurs halieutiques soit au premier plan pour réformer la gouvernance de ce secteur :

- Quels sont les objectifs prioritaires de la pêche et comment sont conciliés la recherche de rente, la gestion durable des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire ?
- Quels sont les obstacles qui s'opposent à la gouvernance des RMC et à la cohérence des politiques et comment les surmonter en termes d'accès aux ressources pour la pêche artisanale, la pêche industrielle, la pêche nationale et étrangère ?
- Comment définir des quotas de captures pour les différents types de pêcheries en tenant compte de l'état de la ressource, des priorités dans l'approvisionnement des marchés (nationaux, sous régionaux et internationaux) ?
- Quelles sont les besoins et les priorités des producteurs locaux, de l'Etat, des partenaires commerciaux dans le domaine de la réglementation des pêches, notamment vis-à-vis du code de conduite pour une pêche responsable adopté par la FAO et des réglementations nationales de la pêche ?

La concertation des différents acteurs du secteur est-elle suffisante pour mettre en lumière les insuffisances ou manquements de ces réglementations ou de leur application ?

Chaque Comité national est composé de membres répartis comme suit :

- Primature ou la présidence de la République (selon les pays) qui assure la présidence ;
- Ministère chargé de la Pêche, qui en assure le Secrétariat, et les différentes directions et agences qui y sont rattachées ;
- Ministères en charge : de l'Environnement ; du Commerce ; de l'Economie et des Finances ; du Plan ; de la Santé ; de l'industrie, des Mines et de l'exploitation pétrolière ; de la Femme ; du Tourisme ; du Transport ; de l'agriculture ; des forces armées, de l'intérieur ;
- Représentations nationales ;
- Universités et Instituts de recherche ;
- Représentants des organisations professionnelles de pêche artisanale ;
- Représentants des organisations professionnelles de pêche industrielle ;
- Représentants des ONGs intervenant dans la pêche ;
- Représentants du Comité des partenaires techniques et financiers intervenant dans la pêche ;
- Toute personne physique ou morale dont la contribution peut être jugée importante. ■



PROJET AWA

Une campagne sous-régionale originale : « BASS M129 » : au-delà du rôle de nurserie du Banc d'Arguin et du delta du Saloum son rôle de pompe à carbone et source de productivité au sud du Grand Ecosystème des Canaries

Dans le courant du mois d'août 2016, une campagne scientifique sous-régionale du bateau allemand le N/O METEOR a mobilisé plus d'une cinquantaine de personnes dans le cadre du projet AWA qui clôtura ainsi le cycle de campagnes océanographiques scientifiques multidisciplinaires réalisées ces 3 dernières années dans les eaux et au large des eaux ouest-africaines.



La campagne BASS est partie le 30 juillet 2016 de Ponta Delgada (Portugal) pour investiguer dans les eaux du sud Marocain, de la Mauritanie, du Sénégal jusqu'à la frontière de la zone commune avec la Guinée Bissau, pour finir le 25 août au Cabo Verde (à Mindelo). Le Chef de mission, Dr Werner Ekau (PI WP5 de AWA) de Bremen en Allemagne, Chef du département d'écologie du ZMT, a été très satisfait de la campagne qui a permis de collecter un grand nombre de données et d'échantillons originaux partagés avec les partenaires du projet AWA impliqués. Les analyses ont déjà débutées et seront approfondies en 2017. A noter, au cours de cette campagne, la collecte de l'ichtyoplancton sur le banc d'Arguin suivant la même méthodologie qui avait été mise en œuvre dans le Delta du Saloum au Sénégal au début du projet AWA.

Au cours de la deuxième partie de la campagne, la formation a mis l'accent sur les processus dans la colonne d'eau. Outre les mesures météorologiques et physiques de base (température, salinité, courant) et paramètres

chimiques (oxygène, éléments nutritifs, l'alcalinité et pCO₂) de l'eau, différentes catégories de plancton structurées en taille ont été échantillonnées avec différents types d'engins : le Phytoplankton avec un filet Apstein, différents groupes de zooplancton avec filet Bongo, Multinet, Gulf IV, filets dérivants et chalut Tucker.

Les échantillons d'eau et les captures ont été traités à bord par les étudiants et les organismes vivants analysés au microscope. Les étudiants ont également été informés des fondamentaux de biogéochimie, Botanique et Zoologie Marine (Phyto et zooplancton, benthos, poisson) et de l'halieutique. 29 stations ont été réalisées et un total de 31 sondes dites CTD dans la colonne d'eau, 33 chalutages stratifiés verticalement, 18 coups de chaluts Tucker, 26 pêches au Bongo et 17 coups de filets Apstein. Enfin une distribution du pCO₂ (pression partielle de gaz carbonique) devrait pouvoir être faite pour la zone couverte. Un grand nombre d'organismes du plancton seront analysés en laboratoire, la tâche sera longue et fastidieuse, mais très enrichissante. ■

ICAWA : la 3^e édition sur les rails, la 4^e prévue à Mindelo, Cabo Verde

Au nom de la CSRP et ses partenaires (IRD, BMBF, PNUD, GIZ) la Coordination du Projet AWA a le plaisir d'annoncer la tenue de la troisième Edition de la Conférence internationale ICAWA 2016 qui aura lieu du 13 au 15 décembre 2016 à Dakar. La première et la seconde annonce de la conférence internationale ont été envoyées au responsable des leaders de WP, aux présidents des sessions thématiques et des « side events » d'ICAWA.

Cette année marquera la clôture du projet AWA dans sa 1^{er} phase, qui a posé les bases de la création d'un observatoire sous régional centré sur l'environnement marin autour des grandes thématiques liant étroitement pêche, océan, littoral et climat dans une approche de restitution multisectorielles aux décideurs via des avis consultatifs de type diagnostic et scénario d'évolution. En cela la déclaration de « Ocean Climat de Dakar » pour la CoP21 de Paris résume parfaitement cette intérêt pour un observatoire sous régionale.

Cette année pour la troisième édition, les scientifiques spécialistes de la sous-région présenteront les avancées de leurs travaux de recherche à la communauté scientifique

des sciences de la mer, chercheurs, ingénieurs, étudiants et gestionnaires sur des thèmes aussi variés que l'halieutique et la physique de l'océan, l'économie et l'anthropologie, les sciences juridiques ainsi que la lutte contre la pêche illégale dite « INN ». Enfin, les responsables d'axe du projet AWA resitueront quatre années de travail qui auront permis au-delà du renforcement des capacités des partenaires, de redynamiser les collaborations scientifiques Sud/Sud et Nord/Sud mais également de démontrer les besoins d'information, de diagnostics dans les domaines marins et halieutique en particulier et ce malgré la capacité de recherche des institutions ouest africaines, notamment dans la zone CSRP.

La quatrième édition de ICAWA aura lieu à Mindelo, île de Sao Vicente (Cabo Verde), très probablement à l'occasion de deux événements majeurs, (i) l'inauguration du « Centre de la mer » de Mindelo, fruit d'une collaboration entre deux partenaires majeurs du projet AWA, l'INDP (Cabo Verde) et GEOMAR (Kiel, Allemagne) et (ii) un atelier sur les services climatiques dans la continuité du projet Preface de la commission européenne avec qui AWA a un accord de consortium. ■

AWATOX, projet pilote sur la pollution marine, révèle des niveaux de micro plastique dans les eaux littorales inattendus pour la communauté scientifique



Collecte d'échantillons

Le premier juin 2016, une équipe coordonné par l'IRD en collaboration avec l'Institut Pasteur de Dakar, le CRODT de l'ISRA, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar et Birdlife ont mené une campagne pilote « AwaTox » ayant trois objectifs :

- (1) répondre à une demande de la société civile locale ;
- (2) démontrer l'intérêt et la faisabilité à moindre cout de mesure océanographique dans la zone de petit fond (3 à 10 m) largement sous exploré par les scientifique et pourtant très fréquenté par les pêcheurs et ;
- (3) réaliser une série de mesure sur quinze sites incluant des analyses microbiologiques, dont les vibrions, physique, chimique et biogéochimiques incluant les métaux trace.

Plus originales ont été les mesures écotoxicologiques réalisées sur des échantillons de sédiments, qui démontrent une toxicité notable autour de la presqu'île de Dakar comme on pouvait s'attendre à ce type de résultats pour une ville capitale de sa dimension. Enfin, les scientifiques ont été surpris par les niveaux atteints sur les mesures de micro plastiques en surface, qui atteignent les niveaux maximum enregistrés en méditerranée (mer fermée). « On s'attendait à trouver de faibles densité en micro plastique du fait de la courantologie locale qui suppose une advection vers le larges des particules de plastique autour de la presqu'île » signale François Galgani de l'Ifremer. Avec Xavier Capet (CNRS), Siny Ndoye (postdoctorant AWA) quant à lui réfléchit déjà à la possibilité de rétention de ce polluant (comme pour les œufs de petits poissons pélagiques) d'après son hypothèse de circulation cyclique sur la petite côte.

La CSRP co-organisera une restitution publique avant la fin de l'année avec les partenaires d'Awatox financé en « crow funding » par des entreprises Sénégalaises (AWA remercie particulièrement TTSM qui a fourni les moyens navigants) et sur fond propre des institutions partenaires du projet eux-mêmes. Le projet pilote AwaTox sera présenté à tous les partenaires du projet AWA qui ont en déjà manifesté l'intérêt, lors de la troisième édition de ICABA. ■

AWA et la convention d'Abidjan signent un accord de collaboration



Le consortium «AWA» et le Secrétariat de la Convention de coopération pour la protection, la gestion et le développement du environnement marin et côtier de la côte atlantique de l'Ouest, centrale et australe Région Afrique (la «Convention d'Abidjan»), reconnaissent tous deux le caractère unique de l'environnement côtier et marin et observent des menaces croissantes qui nécessite une action régionale sur le continent Africain bordé par l'Océan Atlantique.

La Convention d'Abidjan est une organisation intergouvernementale créée en mars 1981 et entré en vigueur le 5 août 1984 pour la coopération dans la

protection, la gestion et le développement de l'environnement marin et côtier de la côte atlantique de l'Ouest, centrale et australe Région Afrique. AWA et la Convention d'Abidjan ont signé un «*Practical Arrangements*» dont l'objectif est d'exposer le cadre de la coopération entre les deux parties dans le domaine de l'analyse des écosystèmes marins et des pêcheries, de l'érosion côtière, pollution, biodiversité ainsi que la fonction du climat dans l'environnement marin.

Ceci devrait permettre de mener ou partager des enquêtes d'échantillonnage, faciliter la formation des scientifiques individuellement et/ou organisation de cours de formation pour les groupes de scientifiques, sur les services climatologiques, la santé des écosystèmes marins ainsi que l'érosion côtière et enfin d'inviter la Convention d'Abidjan à ICABA, la Conférence internationale scientifique annuelle de le CSRP. Les points de contact désignés pour les deux parties responsables de la coordination des activités en vertu de ces dispositions pratiques sont Mr Patrice Brehmer, Coordonateur du Projet AWA et Mr. Abou Bamba, Coordonateur Régional du Secrétariat de la Convention d'Abidjan. ■



Les projets AWA et PREFACE se rejoignent sur le thème des services climatiques pour proposer : CS4AWA au JPI-ERA4CS (Joint Programming Initiative "Connecting Climate Knowledge for Europe" - "European Research Area for Climate Services")

A ce stade le projet a été retenu par un collège d'experts parmi 57 propositions pour passer en seconde phase d'évaluation. Il regroupe onze partenaires en Afrique (Angola, Bénin, Côte d'Ivoire, Cabo Verde, Ghana, Gambie, Guinée, Mauritanie, Maroc, Sénégal), six en Europe (Norvège, France, Espagne, Pays bas et Portugal) et sept à l'international dont la Commission Sous Régionale des Pêches. Les pays africains côtiers de l'Océan Atlantique ont un besoin avéré sur le thème des services climatiques. Les pays en développement de la région expérimentent déjà les effets du changement climatique et leurs gouvernements ainsi que la communauté internationale demandent avec urgence des services climatiques pour assurer un développement durable, la stabilité socio-économique (réduction de la migration internationale) et la création de nouvelles opportunités économiques pour les marchés de services climatique en Europe et en Afrique (économie bleue). CS4AWA fournira des informations nécessaires à la planification des plans d'adaptation du changement climatique aux communautés touchées et aux chercheurs, institutions nationales et aux organes politiques compétents régional et international.

CS4AWA est construit sur les fondations des projets PREFACE FP7-UE et AWA (BMBF-IRD) qui ont contribué à jeter les bases d'un groupe de travail africain sur le changement climatique. AWA a créé un groupe d'experts des centres de recherche nationaux, capables de traiter des questions liées aux impacts des changements climatiques sur les écosystèmes marins du Nord-Ouest, la

pêche, et les questions socio-économiques associées. PREFACE a permis d'améliorer des stratégies visant à prédire le climat tropical de l'Atlantique et a étendu le travail de l'impact climatique en Afrique du sud-ouest.

Afin de capitaliser sur la richesse des connaissances acquises, une nouvelle base de données des prévisions climatiques, et de bonnes pratiques entre utilisateurs dont la CSRP et chercheurs seront établis. CS4AWA réunira les partenaires clés d'AWA et de PREFACE, avec de nouveaux partenaires pour développer des services climatiques en concertation et de manière décisive. L'amélioration des échanges entre utilisateur finaux (ex. CSRP, Convention d'Abidjan) des services climatiques et chercheurs sera faite et facilité par des ateliers et des questionnaires, qui amèneront les utilisateurs vers les produits attendus par ces derniers, par exemple des prévisions régionales, sur l'érosion côtière, les écosystèmes, les pêcheries, l'aquaculture, l'environnement, le tourisme et les secteurs qui déclareront leur intérêt. Enfin une plate-forme web sera mise en place.

Au-delà de la recherche dans le service climatique pour les régions ciblées, qui inclut des études de cas et de démonstration, CS4AWA diffusera les informations sur le changement climatique adapté par région pour le grand public (dans les langues locales), pour l'industrie de la pêche (principalement artisanale), les centres météorologiques et les directions des ministères liés aux affaires maritimes et de l'environnement. ■

EXPOMAR 2016

Le projet AWA participera à la IV^e édition d'EXPOMAR, co-organisé notamment par l'INDP, « Foire des activités économiques liés à la mer », prévue à Mindelo au Cabo Verde du 29 au 31 Octobre 2016 en organisant trois séminaires ("Le changement climatique suite à la CoP21, service climatique : quel intérêt pour le Cap vert", « L'impact des changements climatiques sur les océans et sur le Cap-Vert » et "La pollution marine et l'environnement. De l'évaluation à la gestion et le développement économique ») et deux expositions (« Océan et climat, des échanges pour la vie » et « l'écho des profondeurs »). Le programme de l'édition 2016 annonce une exposition, la présentation de produits, de technologies et des services maritimes, ainsi que d'autres activités, notamment les conférences auxquelles prendra part la coordination du projet Awa et un atelier sur l'économie maritime.



Cette foire dédiée aux professionnels est importante pour le Cabo Verde car la mer a souvent joué un rôle de premier plan dans l'édification de la société et le développement économique du pays. Dans ce contexte, EXPOMAR prévoit de promouvoir des activités liées à la mer et de développer une véritable économie maritime, en établissant des synergies entre les différentes composantes de ce système.

Depuis sa première édition, EXPOMAR c'est imposée comme une plate-forme de promotion des affaires dans l'industrie de l'économie maritime nationale, le partage des connaissances et des expériences et des efforts pour articuler et mettre en œuvre une vision intégrée des capacités du Cabo Verde dans des domaines comme la pêche, activités portuaires, croisière, tourisme, sports nautiques ou la navigation de plaisance. ■

Pour plus d'information : <http://www.fic.cv/component/dpcalendar/event/12>



PROGRAMME PRAO

6^e réunion du Comité de Pilotage Régional du PRAO



La 6^e réunion du Comité de Pilotage Régional du PRAO s'est tenue du 4 au 5 août 2016 à Banjul, République Islamique de Gambie, sous la supervision du Secrétariat Permanent de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P), en présence des Directeurs Nationaux des Pêches et des Coordonnateurs du PRAO des pays participant au programme (Cabo Verde, Guinée, Guinée Bissau, Sénégal, Ghana, Liberia ; Mauritanie, du Représentant de la Banque mondiale et des représentants d'autres projets régionaux (CPCO, CCLME, AU-IBAR, FiTI-Prao-MR), invités.

Après la cérémonie d'ouverture officielle, la session technique a démarré par un exposé du Coordonnateur du PRAO Régional sur l'état d'exécution des activités régionales du PRAO pour l'année 2015 (Rapport annuel). Le cadre de résultats du PRAO a été présenté par l'expert chargé du suivi-évaluation de l'UCR. A sa suite, tour à tour, les Coordonnateurs nationaux ont présenté les réalisations du PRAO dans leurs pays au niveau national, en mettant en exergue les activités réalisées, les leçons apprises, les contraintes, les synergies avec d'autres projets dans le pays. Ce qui a permis de prendre la mesure de l'état de mise en œuvre des projets nationaux. Par la suite, le Coordonnateur Régional du Programme a présenté le Plan de Travail et le budget des activités régionales mises en œuvre par l'Unité de Coordination Régionale pour l'année 2016, qui ont été adoptés à l'unanimité.

Les Partenaires invités à cette réunion, représentant d'autres projets régionaux, ont présenté leurs structures respectives, et les discussions ont essentiellement porté sur l'identification de synergies avec le PRAO. Tous, en particulier le représentant de l'AU-IBAR, ont plaidé pour le renforcement de l'appui apporté à la synergie entre projets, et soutenu les pays dans leur volonté de trouver les moyens de consolider les acquis. Le Représentant de CCLME a plaidé pour le renforcement la collaboration avec

du PRAO. Dans le cadre de la deuxième phase du projet CCLME, il a proposé de collaborer dans le cadre de bonne gouvernance et d'évaluation des stocks dans la sous-région.

Une présentation du Portail DASHBORD par le spécialiste en l'informatique de l'UCR a permis à l'assistance de prendre la mesure des opportunités offertes par cet outil d'aide à la décision, conçu sous forme de système d'information et de données relative aux pêches.

A l'issue des travaux, plusieurs recommandations ont été retenues, notamment celles portant sur la consolidation des acquis, car certains seront clôturés en septembre 2016. Concernant la mise en œuvre des projets les participants ont fortement souhaité favoriser les visites d'échanges entre pays, voir encourager l'expertise nationale et identifier les acquis sur lesquels les efforts doivent porter.

Concernant une éventuelle 2^e phase, il a été recommandé de tenir compte des acquis et observations notées, telles que l'insuffisance des ressources humaines dans la mise en œuvre des activités par les administrations des pêches et de prendre en compte l'aquaculture.

Il a été également retenu de promouvoir les synergies d'actions avec Organisations régionales afin de mutualiser les efforts, et c'est dans cette perspective que le CPCO se rapprochera de la CSR/P pour partager les informations sur l'atelier prévu en octobre 2016 sous l'égide de la Banque Africaine de Développement. Le Représentant de l'AU-IBAR a apprécié l'appui apporté par le PRAO à la CSR/P, et souhaité le voir renforcé encore plus.

Au niveau national, les pays ont souhaité un cadre de concertation pour harmoniser toutes les interventions des différents programmes.■

Atelier de post-déploiement du Système d'information sur la pêche (Dashboard)



Le 22 au 25 août 2016 à Saly, Sénégal, dans le cadre de l'exploitation de son Système d'information sur la pêche (Dashboard), la CSRP a organisé un atelier de post-déploiement pour les administrateurs et les utilisateurs des Dashboard des pays (Cabo Verde, Libéria, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal) du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO).

Avec l'appui du Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO) financé par la Banque mondiale, la Commission Sous Régionale des Pêches a mis en place un système d'information sur la pêche (Dashboard), dont l'objectif est de promouvoir la transparence dans la gestion des pêches et en même temps, de fournir des informations pertinentes sur la pêche pour aider à la prise de décision motivée.

Depuis sa finalisation, l'exploitation du Dashboard a été marquée par plusieurs phases, notamment :

- La formation à l'application des administrateurs et des utilisateurs Dashboard des pays (mai-juillet 2016);
- la phase de déploiement de l'application dans les pays, qui a permis de travailler avec les utilisateurs et les administrateurs nationaux, et de leur créer des comptes leur permettant d'accéder à l'application du Dashboard pour analyser les informations sur la pêche.

Pour permettre l'analyse des informations sur la pêche, des données historiques doivent être introduites dans le Dashboard, et cet atelier de post-déploiement marque une nouvelle phase. Pour une meilleure prise en charge de cette partie qui consiste à introduire les données dans le

Dashboard et améliorer les méthodes, et l'atelier a pour objectif de permettre aux participants de discuter et de s'accorder sur les points suivants :

- la collecte de données historiques sur la pêche et du chargement de ces données dans le Dashboard ;
- la constitution des groupes de travail et des organisations spécifiques des structures de collecte dans les pays pour faciliter le fonctionnement du Dashboard ;
- les changements proposés par les pays durant la phase de déploiement;
- les évolutions et des problèmes rencontrés après la phase de déploiement;
- le dictionnaire de données du Registre sous régional des navires de pêche.

Cet atelier concernait plus particulièrement le personnel technique qui a travaillé avec l'équipe de déploiement et qui est chargé de la gestion des données de la pêche au niveau national, qui portent sur les thèmes suivants :

- Flottes de pêche et de licences ;
- Efforts de pêche ; Capture/production ;
- Suivi contrôle et surveillance ;
- Socio-économiques ;
- Bénéfice économique ;
- Bonne gouvernance ;
- Aquaculture.■



PROJET PSRA/REQUINS

La CSRP à la CoP 17 de la CITES



La CSRP participe à la 17^e Session de la CITES, CoP 17, qui se déroule actuellement du 24 septembre au 5 octobre 2016 à Johannesburg, Afrique du Sud. La CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

Il y a actuellement dix espèces de requins et de raies énumérées dans l'Annexe II, y compris le requin pèlerin, le grand requin blanc et le requin baleine, ainsi que les

cinq requins et deux espèces de raie manta ajouté à l'Annexe II lors la CoP16. Sept espèces de poissons-scies relèvent de l'Annexe I, qui comprend les espèces menacées d'extinction. Le commerce de spécimens de ces espèces n'est autorisé que dans des circonstances exceptionnelles.

Lors de cette CoP 17, l'inscription de certaines espèces de raies et requins aux Annexes I et II de la CITES sera à l'ordre du jour des discussions, et les Parties seront invitées à examiner trois nouvelles propositions, notamment :

- le requin soyeux (Silky, *Carcharhinus falciformis*) à l'Annexe II ;
- les requins Renards (Thresher, *Alopias* spp.) à l'Annexe II ;
- les raies *Mobula* spp. à l'Annexe II. ■

Mission de sensibilisation sur l'importance de l'inscription d'une espèce de raie et de deux espèces de requins à l'Annexe II de la CITES

Dans le cadre de la coopération entre WCS et la CSRP, le coordinateur du PSRA-Requins a réalisé du 13 juillet au 16 août 2016 une mission de sensibilisation sur l'importance de l'inscription d'une espèce de raie et de deux espèces de requins à l'Annexe II de la CITES, dans les Etats Membres CSRP et aux Secrétariats Exécutifs de la COREP (Gabon) et du CPCO (Ghana).

Le tableau ci-contre résume le déroulement de la mission ainsi que les résultats obtenus.

Pays	Dates de mission	Personnes rencontrées	Activités/Commentaires	Résultats
Gambie	13 -16 juillet 2016	<p>1. Mr Mattar Bah, Directeur du Fisheries Department (matarr_bah@yahoo.co.uk)</p> <p>2. Mr Ebou Mass Mbye, Principal Officer du Fisheries Department (emmbye@gmail.com)</p>	<p>Explications détaillées de l'importance de la conservation des raies et des requins.</p> <p>Preuve de la vulnérabilité des raies Moula dont les captures ont baissé de 61% en 4 ans en Guinée et de 82% en 5 ans au Sénégal. La même tendance est observée en Afrique de l'Ouest, surtout au Liberia.</p> <p>Explication sur la présence des requins renards qualifiés de vulnérables par l'ICCAT (Evaluation, 2012) et des requins soyeux, également vulnérables.</p> <p>Information sur le fait que la Mauritanie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal qui ont coparrainé les propositions d'inscription des Diables de mer, Requins Renards et Requins Soyeux à l'Annexe II de la CITES.</p> <p>Le Fisheries Department représentera la Gambie à la CoP17, et est informé que le représentant doit avoir une attestation de Pleins Pouvoirs pour pouvoir voter.</p>	<p>Promesse de soutenir les inscriptions des raies Moula, des Requins renards et Requins soyeux à l'Annexe II de la CITES lors de la CoP 17.</p> <p>Les dispositions seront prises pour l'obtention d'une attestation de Pleins Pouvoirs pour pouvoir voter</p>
Cabo Verde	17 – 20 juillet 2016	<p>1.Mr Alexandre Nevsky Gomes Rodrigues, Directeur National de l'Environnement (DNE) (alexandre.m.rodrigues@maho.gov.cv);</p> <p>2.Juvino Mendes Vieira, Directeur Général des Ressources Marines (juvino.vieira@dgpescas.gov.cv)</p> <p>3.Mr Iderlindo Santos, Point Focal CITES (DNE) (iderlindo.santos@mahot.gov.cv)</p> <p>4.Mrs Vera Gominho (INDP) (veragominho@indp.gov.cv)</p> <p>5. Mrs Merildes Tavare, (DGRM) (mecildes.tavares@dgpescas.gov.cv)</p>	<p>Explications détaillées de l'importance de la conservation des raies et des requins.</p> <p>Preuve de la vulnérabilité des raies Moula dont les captures ont baissé de 61% en 4 ans en Guinée et de 82% en 5 ans au Sénégal. La même tendance est observée en Afrique de l'Ouest, surtout au Liberia.</p> <p>La présence de raies Mobulidés au Cabo Verde est attestée depuis 2011 par l'identification de juvéniles de ces espèces autour des Iles.</p> <p>Information sur le fait que la Mauritanie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal qui ont coparrainé les propositions d'inscription des Diables de mer, Requins Renards et Requins Soyeux à l'Annexe II de la CITES.</p>	<p>Le Cabo Verde, qui a déjà interdit dans sa réglementation des pêches, l'exploitation du Requin Renard, se sent concerné aussi par la conservation du requin soyeux qui est vulnérable et par la conservation des raies mobula présentes dans ses eaux.</p> <p>Le Cabo Verde va donc appuyer l'inscription de ces espèces à l'Annexe II de la CITES</p> <p>Les dispositions seront prises pour l'obtention d'une attestation de Pleins Pouvoirs pour pouvoir voter</p>

Pays	Dates de mission	Personnes rencontrées	Activités/Commentaires	Résultats
Gabon	08 au 12 août 2016	<p>1. Mr Georges Mba Asseko, Directeur Général de l'ANPA gmbaasseko@anpagabon.org</p> <p>2. Mr. Emile Essema, Secrétaire Exécutif COREP e.essema@corep-se.org</p> <p>3. Mme Flore Wora, Administrateur Ressources Humaines, Financières et à la logistique, COREP f.wora@corep-se.org</p> <p>4. Madame Micheline Schummer Gnandji, Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture</p> <p>5. Madame Pulednam, Directrice des Pêches Industrielles : tél. 04 41 16 43 pulednam@yahoo.fr</p> <p>6. Mr Stegelandry, Chargé d'Etudes du Directeur Général des Pêches: tél. 06505280 stegelandry@gmail.com</p> <p>7. Mr Bika Paul-Maurice, Ingénieur des Techniques des Eaux et Forêts (tél. +241 07 35 09 76), Direction Générale de la faune et des Aires Protégées, Représentant Point focal CITES</p> <p>8. Emmanuel Chartain, chargé des observateurs scientifiques (echartrain@wcs.org)</p> <p>9. Godefroy Debruyne gdebruyne@wcs.org, programme Pêche artisanale et Requins.</p> <p>10. Equipe d'observateurs scientifiques de DGPA/WCS</p>	<p>Lors de nos entretiens avec nos interlocuteurs, nous avons fourni les informations suivantes :</p> <p>Explications détaillées de l'importance de la conservation des raies et des requins ;</p> <p>Preuve de la vulnérabilité des raies Mobula dont les captures ont baissé de 61% en 4 ans en Guinée et de 82% en 5 ans au Sénégal. La même tendance est observée en Afrique de l'Ouest, surtout au Liberia. Il est noté aussi depuis 2011, la présence de juvéniles de Mobula au Cabo Verde.</p> <p>Il nous a été confirmé par l'Equipe WCS et des rapports des observateurs scientifiques (photos et vidéos à l'appui) de la présence importante de Mobulidés au Gabon et Sao Tomé et Principe.</p> <p>Explication sur la présence des requins renards qualifiés de vulnérables par l'ICCAT (Evaluation, 2012) et des requins soyeux, également vulnérables.</p> <p>La présence massive du Requin soyeux nous a été confirmée au Gabon. Nous avons été informé également de l'arrondissement d'un bateau de l'UE à Sao Tomé et Principe ayant à bord uniquement des requins peau bleue (<i>Prionace glauca</i>) alors qu'il ne dispose que d'une licence de thon. Cette arrestation a été opérée dans le cadre de l'opération « Albacore » organisée conjointement par les Gouvernements du Gabon et de Sao Tomé en collaboration avec la COREP. Cette opération est réalisée avec le Navire Sea Shepherd de l'ONG Bob Barker qui mène des opérations de surveillance au Gabon et à Sao Tomé et Principe</p> <p>Il est noté la présence de juvéniles de Requins marteaux et requins à museau pointu (<i>Rhizoprionodon acutus</i>) et des raies Mobulidés sur les côtes gabonaises. Ceci donne à ce pays une grande responsabilité dans la conservation de ces espèces.</p>	<p>Suite à ces explications, les autorités ont donné la promesse de soutenir les inscriptions des raies Mobula, des Requins renards et Requins soyeux à l'Annexe II de la CITES lors de la CoP 17.</p> <p>Dans le même ordre d'idées, les dispositions seront prises pour l'obtention d'une attestation de Pleins Pouvoirs au représentant du Gabon à la CoP 17 de la CITES pour pouvoir voter.</p> <p>Par ailleurs, nous avons consulté les rapports de synthèse des observations scientifiques sur les Thoniers et les crevettiers et avons fait des observations pour améliorer les méthodes d'estimation de l'effort de pêche et des prises accessoires. Les thoniers de l'UE réalisent beaucoup de prises accessoires en requins pélagiques, surtout le requin peau bleue (<i>Prionace glauca</i>). Les crevettiers font également d'importantes prises accessoires, estimées à environ 85% des captures totales.</p> <p>Nous avons eu des séances de discussions avec les observateurs scientifiques embarqués pour répondre à leurs questions et leurs expliquer l'importance de leur travail qui est à la base des décisions de l'Administration.</p> <p>Avec l'équipe WCS, nous avons discuté des possibilités de coopération pour la valorisation des informations collectées sur les Requins et de façon générale pour l'appui à la mise en place de plans d'aménagement des pêcheries gabonaises.</p>

Pays	Dates de mission	Personnes rencontrées	Activités/Commentaires	Résultats
Gabon (suite)	08 au 12 août 2016		<p>Il est noté la présence de juvéniles de Requins marteaux et requins à museau pointu (<i>Rhizoprionodon acutus</i>) et des raies Mobulidés sur les côtes gabonaises. Ceci donne à ce pays une grande responsabilité dans la conservation de ces espèces.</p> <p>Information sur le fait que la Mauritanie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal qui ont coparrainé les propositions d'inscription des Diables de mer, Requins Renards et Requins Soyeux à l'Annexe II de la CITES.</p> <p>Information sur le fait que le Cabo Verde, la Gambie et la Sierra Léone ont pris l'engagement de supporter les propositions de lister les espèces indiquées à l'Annexe II de la CITES.</p> <p>Information sur l'organisation les 27 et 28 juillet à Dakar d'un Atelier régional de préparation de la CoP 17 de la CITES. Le Gabon a participé à cet atelier qui a publié une déclaration indiquant que les participants sont convaincus de l'importance et de l'urgence d'inclure les espèces de Mobula, Requins renards et Requins soyeux concernées à l'Annexe II de la CITES.</p>	
Ghana	12 au 16 août 2016	<p>1. Mr Nana Kofi Adu-Nsiah (adunsah@yahoo.cm), Executive Director Forestry Commission (Wildlife Division)</p> <p>2. Séraphin Dedi Nadjé Secretary General CPCO / FCWC Organization (sdedi.nadje@yahoo.fr)</p>	<p>Lors de nos entretiens avec nos interlocuteurs, nous avons fourni les informations suivantes :</p> <p>Explications détaillées de l'importance de la conservation des raies et des requins ;</p> <p>Preuve de la vulnérabilité des raies Mobula dont les captures ont baissé de 61% en 4 ans en Guinée et de 82% en 5 ans au Sénégal. La même tendance est observée en Afrique de l'Ouest, surtout au Liberia. Il est noté aussi depuis 2011, la présence de juvéniles de Mobula au Cabo Verde.</p> <p>I- La présence importante de Mobulidés au Gabon et Sao Tomé et Principe.</p> <p>Explication sur la présence des requins renards qualifiés de vulnérables par l'ICCAT (Evaluation, 2012) et des requins soyeux, également vulnérables.</p> <p>Information sur la présence massive du Requin soyeux nous a été confirmée au Gabon.</p>	<p>Suite à ces explications, les autorités ont donné la promesse de soutenir les inscriptions des raies Moula, des Requins renards et Requins soyeux à l'Annexe II de la CITES lors de la CoP 17.</p> <p>Mr Nana Kofi, Directeur de la Forestry Commission nous a confirmé, documents à l'appui, que la GHANA supporte les propositions d'inscription des raies Mobula, des Requins soyeux et des Requins renards à l'Annexe II de la CITES. Il avait pris cet engagement à la CMS et s'est dit encore plus convaincu avec nos explications et les preuves sur le mauvais état de conservation de ces espèces en Afrique.</p> <p>Dans le même ordre d'idées, les dispositions seront prises pour l'obtention d'une attestation de Pleins Pouvoirs au représentant du Ghana à la CoP 17 de la CITES pour pouvoir voter.</p>



Pays	Dates de mission	Personnes rencontrées	Activités/Commentaires	Résultats
Ghana (suite)	12 au 16 août 2016		<p>Information sur le fait que la Mauritanie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et du Sénégal qui ont coparrainé les propositions d'inscription des Diables de mer, Requins Renards et Requins Soyeux à l'Annexe II de la CITES.</p> <p>Information sur le fait que le Cabo Verde, la Gambie et la Sierra Léone ont pris l'engagement de supporter les propositions de lister les espèces indiquées à l'Annexe II de la CITES.</p> <p>Information sur l'organisation les 27 et 28 juillet à Dakar d'un Atelier régional de préparation de la CoP 17 de la CITES. Le Gabon a participé à cet atelier qui a publié une déclaration indiquant que les participants sont convaincus de l'importance et de l'urgence d'inclure les espèces de Mobula, Requins renards et Requins soyeux concernées à l'Annexe II de la CITES.</p>	<p>Nous avons remis au Secrétaire Exécutif du CPCO une présentation Power point et une note technique sur la situation des espèces concernées et lui avons demandé d'en faire échos au niveau des Etats membres de son Organisation.</p>